

Concours enseignant·es

Nouveau calendrier session 2019-2020

Candidat·es
aux concours
de l'Éducation Nationale

Montreuil, le 22 mai 2020

Par un communiqué paru le 15 avril, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a interrompu l'organisation des concours 2020 suite à la crise sanitaire.

Une partie de ces concours est d'ores et déjà reprogrammée à partir du 16 juin prochain et jusqu'à la mi-juillet.

Concrètement...

... pour résumer, les concours se répartissent en deux catégories :

1. Pour les concours qui n'ont pas commencé :

Les **deux épreuves écrites** seront des épreuves d'admission avec un oral de titularisation un an plus tard.

La CGT EP s'est opposée à cet oral qui alourdira encore l'année de stage, déjà bien chargée, entre gestion d'une classe, formation et validation de la 2^e année de Master.

2. Pour les concours qui ont commencé (ceux dont les épreuves écrites ont déjà eu lieu)

L'**oral d'admission** est maintenu. Le calendrier est revu.

- Pour les concours externes et les 3^e concours : épreuves fin juin / début juillet. Pour certaines épreuves d'admission dont le déroulement est incompatible avec les contraintes sanitaires, des aménagements sont envisagés, des arrêtés modificatifs des épreuves devraient rapidement être publiés.

Pour la tenue des oraux d'admission, la CGT exige que toutes les mesures sanitaires soient prises pour protéger les candidat·es et que des mesures de bienveillances soient prises pour tenir compte du stress supplémentaire que peuvent ressentir les admissibles.

- Pour les concours internes (dénommés CAER dans le privé), les oraux sont reportés à la rentrée de septembre (pas plus de précisions à ce jour).

La CGT EP demande l'annulation de l'oral d'admission et que tou·tes les candidat·es admissibles soient déclaré·es admis·es.

Calendrier des épreuves

Les premières épreuves écrites débiteront le 16 juin.

Le calendrier est consultable [sur le site du ministère](#)